



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation de l'hôpital public

Question au Gouvernement n° 448

Texte de la question

SITUATION DE L'HÔPITAL PUBLIC

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

M. Philippe Vigier. Madame la ministre des solidarités et de la santé, l'hôpital public va mal !

Les établissements fonctionnent à flux tendus, avec des personnels souvent en souffrance. Les déficits explosent : pour 2017, leur total s'élèvera à 1,5 milliard d'euros. De nombreux lits ferment, tant en chirurgie qu'en médecine. Des fermetures de gardes d'urgence, de maternités sont décidées par les agences régionales de santé sans même qu'une concertation ait lieu. Les difficultés de recrutement sont croissantes, en particulier de médecins dans des services aussi vitaux que les urgences. La mise en place des groupements hospitaliers de territoire se fait parfois dans la douleur.

M. Fabien Di Filippo. Les déserts médicaux s'étendent ! Il nous faut des médecins !

M. Philippe Vigier. Madame la ministre, l'hôpital public est au cœur de notre dispositif de santé. Il y a donc urgence à agir, pour réformer la carte hospitalière avec tous les acteurs : les professionnels de santé, publics et privés, mais aussi les élus, car, comme le Premier ministre l'a rappelé il y a quelques jours lors de la conférence nationale des territoires, la santé est au cœur de la vie des territoires, et l'accès aux soins de qualité est un droit pour tous.

Il y a urgence à agir pour que les hôpitaux publics aient plus d'autonomie de fonctionnement, pour que les partenariats public-privé s'imposent et que la télémédecine se généralise, afin d'améliorer l'efficacité des soins.

M. Jean-Paul Lecoq. Ce n'est pas la bonne réponse !

M. Hubert Wulfranc. Ça ne marche pas !

M. Philippe Vigier. Il y a urgence à agir pour réformer en profondeur la tarification à l'activité, et pour que le recrutement d'intérimaires dans les hôpitaux ne soit plus que l'exception et non la règle, comme c'est trop souvent le cas à l'heure actuelle.

M. Jean-Paul Lecoq. Sur ce point, vous avez raison !

M. Jean-Luc Warsmann. Très bien !

M. Philippe Vigier. Madame la ministre, êtes-vous déterminée à réformer en profondeur l'hôpital public ? Il y va

de la santé de nos compatriotes ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UAI et sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

M. Aurélien Pradié. Et des labos !

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Monsieur le député, vous avez raison, d'après les derniers chiffres qui nous ont été transmis, le déficit des hôpitaux publics augmentera considérablement cette année. Il pourrait même plus que doubler par rapport à l'année 2016.

Tous les hôpitaux ne sont pas touchés de la même façon. Malgré un déficit global de 500 millions d'euros l'an dernier – soit 0,6 % du budget consolidé de l'hôpital public –, la majorité d'entre eux restaient excédentaires. Les hôpitaux les plus en difficulté cette année seront probablement les établissements généraux de taille moyenne, qui subissent une forte baisse de leur activité. Les hôpitaux font face à une transformation de fond de notre système de santé, due notamment au virage ambulatoire que nous souhaitons lui faire prendre. L'activité de certains d'entre eux diminue de ce fait.

Je précise qu'il ne s'agit pas d'un problème propre aux hôpitaux. Il faut penser le système d'accès aux soins dans sa globalité, considérer l'hôpital au sein d'un territoire, au sein d'un système de santé pluriel, comprenant aussi un secteur libéral. Nous devons corrélativement repenser notre système de tarification, pour l'hôpital public mais aussi pour les filières de prise en charge des pathologies chroniques, avec davantage de financement au forfait, à la qualité, à la pertinence des soins. Il faudra ainsi mener une réforme de fond du financement de notre système de santé.

M. Fabien Di Filippo. Et surtout lutter contre les déserts médicaux !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Par ailleurs, je l'ai dit tout à l'heure, les GHT – les groupements hospitaliers de territoire – doivent nous aider à restructurer les hôpitaux de proximité de façon à améliorer l'accès aux soins, à permettre à chacun d'accéder à des soins de qualité, en fonction du plateau technique organisé sur le territoire. Je souhaite poursuivre cette dynamique de réorganisation sur le terrain.

Monsieur le député, j'ai confiance dans l'hôpital public et dans ses équipes, qui ont déjà fait d'énormes efforts pour comprendre et poursuivre cette transformation de notre système de santé. Je les remercie pour leur engagement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 448

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 décembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [21 décembre 2017](#)